

Consultations sur la réalité policière
La sécurité des Brossardoises et Brossardois passe par un poste de police sur le territoire de la ville

Brossard, le 22 octobre 2020 – La Ville de Brossard dépose aujourd’hui un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur la réalité policière au Québec organisée à la demande de la ministre de la Sécurité publique et vice-première ministre, Mme Geneviève Guilbault. Brossard souhaite profiter des audiences pour partager son objectif principal en matière de sécurité publique, soit celui de modifier la législation pour assurer aux municipalités de 50 000 habitants et plus d’avoir un poste de police sur leur territoire.

Brossard traverse une période exaltante qui transforme son statut au sein de la Rive-Sud et de la Communauté métropolitaine de Montréal. Notamment, la hausse significative d’achalandage découlant de la mise en service des trois stations du Réseau Express Métropolitain (REM), rendra, dès l’an prochain, une présence policière permanente nécessaire pour assurer la sécurité de la population.

À l’heure actuelle, le poste de police qui dessert Brossard est situé au-delà de ses frontières à près d’une quinzaine de kilomètres et comporte d’importantes contraintes d’accès. Les Brossardois souhaitent une couverture policière de leur territoire plus tangible, plus visible et davantage engagée dans leur communauté.

Une police de concertation et de proximité

L’arrivée d’un poste de police à Brossard permettrait à la population de bénéficier d’une présence policière de proximité, afin d’assurer un sentiment de confiance entre citoyens et policiers. Brossard désire que soit entreprise une transformation policière visant une meilleure efficacité et intégration dans son milieu. Cependant, pour en assurer le succès, elle doit impérativement être jumelée avec une présence policière adéquate.

« Nous souhaitons que notre contribution à la consultation publique soit bien accueillie. Pour notre part, le message est clair : la desserte policière à Brossard doit être améliorée et le temps pour le faire est tout indiqué », a mentionné Doreen Assaad, mairesse de Brossard.

Vers 100 000 habitants et sans poste de police – un cas unique

La population actuelle de Brossard s’élève à plus de 89 000 habitants, une augmentation de 20 % en dix ans, et selon les prévisions de l’Institut de la statistique du Québec, elle poursuivra sa croissance et comptera près de 102 000 résidents en 2026.

« Il est inconcevable qu’une ville qui franchira le cap des 100 000 habitants d’ici les cinq prochaines années, ne puisse compter sur la présence d’un poste de police sur son territoire. D’ailleurs, nous n’avons pas été en mesure de recenser une ville ou une communauté canadienne de 100 000 résidents n’ayant pas sur son territoire au moins un poste de police ou un point de service significatif de desserte policière », a conclu Doreen Assaad.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311